

## Des territoires aux identités

Marie-José Jolivet \*, Philippe Léna \*\*

On observe actuellement, à travers le monde, une recrudescence des mobilisations identitaires qui suscitent un intérêt d'autant plus vif que s'affirme parallèlement la difficulté de s'accorder sur le sens de cette recrudescence dans le présent contexte de la mondialisation. Il existe évidemment différentes manières de poser le problème, selon la discipline et l'échelle d'observation privilégiées, selon la notion choisie, aussi, pour entrer dans l'analyse des phénomènes identitaires: ici le territoire, ailleurs plus directement l'espace, ou encore la mémoire, l'histoire...

En tant que tel ou dans sa relation à la question identitaire, le territoire a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions. Il est possible de distinguer à cet égard deux grands types d'approches, qui correspondent en grande partie à des disciplines ou des groupes de disciplines.

Ainsi, les sciences politiques, la géopolitique et la géographie politique vont surtout se préoccuper des conséquences de l'affaiblissement des États-nations face au fractionnement interne lié aux phénomènes de décentralisation, de régionalisme, d'ethnisme ou de multiculturalisme, et à la perte de souveraineté engendrée, entre autres, par la mondialisation de l'économie. Ces disciplines s'intéressent essentiellement à la recomposition des rapports internationaux que peuvent amener ces bouleversements – auxquels il faut ajouter la fin de la bipolarisation du monde. Parmi les publications en langue française, il faut citer le livre de B. Badie [1995] qui, le premier, sous un titre provocateur, *La Fin des territoires, essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, a eu le mérite de dépasser le petit cercle des spécialistes pour porter le débat sur la place publique. La même année, paraissait l'ouvrage de F. Thual [1995] sur *Les Conflits identitaires*, qui venait en quelque sorte compléter le précédent, par une approche réunissant à la fois la dimension géopolitique et la problématique identitaire. D'autres ouvrages ont suivi dont on peut simplement rappeler ici, pour mémoire, quelques titres évocateurs: *Le Retournement du monde...* [Badie, Smouts (éd.), 1995], *L'International sans territoire...* [Badie, Smouts, 1995], *Le Désir de territoire...* [Thual, 1999], *Un monde sans souveraineté...* [Badie, 1999], auxquels il faudrait ajouter *Les Nouvelles Relations internationales*, de Smouts [1998], le *Dictionnaire de géopolitique*, dirigé par

---

\* Socioanthropologue, directeur de recherche à l'IRD, Centre d'études africaines (EHESS-Paris).

\*\* Géographe, directeur de recherche à l'IRD, Laget (Université fédérale de Rio de Janeiro).

Lacoste [1995] ou encore celui de Thual et Chauprade [1998, 1999], ainsi que de nombreux articles de la revue *Hérodote* confirmant l'intérêt du public pour cette approche.

D'autres chercheurs, géographes, sociologues ou économistes, s'attachent plutôt à tirer les leçons du retour au local et de la décentralisation, du point de vue du développement et de l'économie en général. Dans son expansion, le processus de mondialisation économique et financière valorise les territoires de façon différentielle, obligeant ces derniers à de profondes adaptations pour rester dans la compétition. Le territoire est alors considéré comme une ressource que le sentiment d'appartenance régional peut contribuer à valoriser. L'espace économique cesse d'être un simple support anonyme pour le développement d'activités économiques : il devient un espace d'identification et de mémoire susceptible de porter un projet. La population n'est plus seulement une « population économiquement active » ; c'est une société civile organisée et territorialisée, capable de faire des choix de développement. Les ouvrages qui abordent ces questions sont nombreux mais concernent, dans leur majorité, les pays industrialisés ; ils mettent l'accent soit sur la résistance ou l'organisation de la société civile, soit sur les mécanismes économiques et les nouvelles stratégies de développement. Citons, entre autres : Gagnon [1994], Poche [1996], Di Méo [1998], Ferrier [1998], Pecqueur (éd.) [1996], Clément et Tjoelker [1994], Kherdjemil (éd.) [1998], Savy et Veltz [1995], etc.

Par ailleurs, il existe toute une littérature abordant plus directement les phénomènes identitaires : elle est trop abondante pour que nous en fassions état ici. Nous n'en retiendrons que quelques ouvrages, parmi ceux qui, sans privilégier nécessairement le rapport au territoire, ont néanmoins quelque chose à voir avec lui.

Ainsi en va-t-il de certaines des approches qui, plutôt centrées sur les constructions identitaires et leurs conséquences, mettent en tension les deux pôles représentés par l'universalisme et les particularismes – ethniques notamment. L'une des questions posées est alors de savoir si une identité culturelle peut se transformer en identité politique sans remettre en cause la citoyenneté démocratique. Les études de cas sont souvent prises dans le Tiers Monde, dans la mesure où la formation des États-nations à partir des frontières laissées par la colonisation est à la fois inachevée et problématique. Mais l'expérience passée et actuelle de l'Europe est également sollicitée. Historiens, politologues, anthropologues, voire philosophes, alimentent ce champ. Citons, par exemple, les travaux de Saez [1995], de Bayart [1996] ou de Cahen [1999]. Signalons le livre de Delannoi [1999] et les trois niveaux de souveraineté (cité ou sous-région, État-nation, confédération) qu'il estime indispensables au contrôle des extensions concomitantes du réseau techno-économique mondial et des identités ethniques fragmentaires ; ou encore, sur un versant plus anthropologique, le livre récemment réédité d'Amselle et M'Bokolo (éd.) [1985 ; 1999] sur le problème de l'ethnie en Afrique, ainsi que l'intéressant recueil publié en 1999 par la revue du Mauss sur *Le Retour de l'ethnocentrisme...* Rappelons, enfin, l'approche sociologique de Poutignat et Streiff-Fenart [1995] qui, en nous livrant une minutieuse recension des théories de l'ethnicité, abordent nécessairement, au cours de leur argumentation, des questions comme celle de la nation ou celle des immigrants.

D'autres travaux prennent plutôt acte du fait qu'il existe, au sein de chaque État, des minorités ethniques et culturelles pour lesquelles la revendication particulariste, sans obligatoirement viser l'accession à un territoire et à une souveraineté politique, représente un droit culturel, un moyen de reconnaissance sociale et une liberté [Pallard, Stamatios, 1997]. C'est le cas des minorités ethniques indigènes, en particulier en Amérique du Sud, mais aussi des populations immigrées et des diasporas qu'on rencontre en Amérique ou en Europe – pour ne parler que des régions du monde où cette problématique interroge la démocratie. La revendication mêle indissolublement le social, l'ethnique – ou, plus généralement, le particularisme – et le politique. La difficulté est alors d'articuler, dans un cadre démocratique et citoyen, des appartenances et des fidélités de niveaux différents, à égale distance de l'éclatement social et de l'imposition d'un modèle centralisateur. Le débat français fait ici écho à un débat nord-américain déjà ancien entre libéraux et « communautariens » [Berten *et alii*, 1997], concernant la viabilité et les formes d'une société multiculturelle [Taylor, 1994]. Il faut dire que cette double question du multiculturalisme et des diasporas est très présente dans les travaux de langue anglaise. Citons, entre autres, les ouvrages dirigés par Modood et Werbner [1997] et les travaux de Brah [1996], avec mention particulière du livre de Gilroy [1993], *The Black Atlantic*, qui, en s'appuyant sur l'exemple de la musique et en se démarquant de l'essentialisme dont relèvent les positions ethnistes liées à l'afrocentrisme, met en évidence toute l'importance des échanges transatlantiques dans l'identité et la culture noires. On signalera aussi, pour l'Amérique latine, l'intéressante relecture des mouvements sociaux faite par Alvarez et Dagnino [1998] qui cherchent à théoriser la dimension culturelle du politique.

En France, la question prend un relief accru par la tradition républicaine et jacobine encore dominante. La perplexité s'exprime parfois par des titres d'ouvrages en forme d'interrogation, tels que *Une société fragmentée?*, de Wiewiorka [1996], ou *Pourrons-nous vivre ensemble?*, de Touraine [1997]. Cette réflexion n'est pas réservée aux sociologues, anthropologues et politologues; elle a depuis longtemps gagné le terrain de la philosophie politique, comme le montrent les préoccupations de Habermas [1998], Mesure [1999] ou Renaut [1999]. Défenseurs de l'universel et relativistes s'affrontent, et le débat nourrit de nombreux ouvrages. Au-delà des radicalismes, cependant, on peut voir se dessiner une sorte de moyen terme, que cherchent à exprimer des auteurs comme Martiniello [1997] ou Laplantine [1999], ainsi que le numéro de la *Revue du Mauss*, déjà cité, ou peut-être encore Amselle [1996], lorsqu'il utilise l'histoire coloniale africaine pour éclairer le sens et les excès du multiculturalisme français.

Ces différentes approches se recouvrent partiellement, se complètent ou se répondent. Il existe cependant des travaux qui s'intéressent à la question identitaire et au territoire sans pour autant entrer dans l'une des précédentes catégories. Tel est le cas, dans un univers scientifique qui nous est proche, du colloque que Joël Bonnemaison organisa à Paris, en 1995. Par delà la variété des communications et la pluralité des disciplines représentées, ce colloque offre une bonne illustration de ce que peut être une approche du rapport entre identités et territoires, dans l'esprit de la géographie « culturelle », avec toute l'importance qu'elle accorde au concept d'espace. C'est ce que montrent les diverses publications qui en ont été

tirées, en particulier *Le Territoire, lien ou frontière* [Bonnemaison, Cambrésy, Quinty-Bourgeois (éd.), 1999], dont on trouvera un compte-rendu plus loin.

\*

Si le présent volume met à son tour l'accent sur les rapports entre les constructions identitaires et les territoires, c'est bien sûr toujours parce que la dimension spatiale constitue un support identitaire privilégié, mais c'est surtout parce qu'à la faveur de ces constructions, de nouvelles articulations entre le spatial et le social sont élaborées, qui mettent en question les formes classiques, les dépassent et les transforment. Les études réalisées en Afrique, en Asie et en Amérique latine montrent que, le plus souvent, les phénomènes identitaires en question, loin de constituer un simple repli face à une menace culturelle hégémonique – qui peut cependant, dans certains cas, avoir encore le dernier mot –, mettent en place des stratégies collectives innovantes pour tenter de maîtriser pratiquement et symboliquement un destin incertain. Ces stratégies apparaissent là où des réalités d'échelles différentes, qu'elles soient sociospatiales, politiques, économiques ou autres, sont mises en relation inégalitaire au sein d'un processus général de désenclavement. Le fait en soi n'est pas nouveau, mais l'ampleur du phénomène est sans précédent. La multiplication et l'accélération des échanges économiques, financiers, culturels..., la mobilité accrue, le développement des techniques de communication contribuent à bouleverser les anciens cadres de référence spatiaux. C'est sur le sens de ces mutations qu'il convient de s'interroger.

Lorsqu'on juxtapose les notions d'identité et de territoire – que ce dernier soit homogène, imbriqué, réticulé, etc. –, on évoque en général un espace communautaire spécifique, à la fois fonctionnel et symbolique, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de définir un « Nous » différencié et un sentiment d'appartenance. Cette conception organique et traditionnelle du territoire est particulièrement adaptée aux espaces homogènes de petites dimensions où la densité du social est élevée, où les interactions directes entre les membres du groupe sont possibles et satisfont la plus grande partie des besoins économiques et sociaux. La notion est encore partiellement valable à l'échelle supérieure, celle des États-nations, capables d'engendrer une « passion spécifique » (Max Weber) chez ceux qui s'identifient à leur puissance, de construire une culture nationale et d'inscrire l'existence d'une communauté dans la durée. Entre ces deux pôles, il est possible d'identifier d'autres unités sociospatiales de plus faible intensité (« pays », région...), mais qui peuvent également se retrouver au centre de mobilisations identitaires à la faveur d'un changement de contexte économique et politique. Au-delà des États-nations, des ensembles de faible intensité sont également en gestation un peu partout dans le monde – l'Europe en est la forme la plus achevée à ce jour.

Pour ces formes classiques de territoire, en particulier celles d'échelle inférieure, la construction de limites spatiales concrètes, en déterminant un intérieur et un extérieur, accompagne étroitement le processus de définition du « Nous » et de l'« Autre ». La matérialité des caractéristiques propres d'un espace, tout comme des signes qui y sont inscrits par le groupe, constitue un gage de permanence.

Quant à la continuité de l'occupation d'un même espace, elle permet la transmission de valeurs et de significations localement référencées, assurant la pérennité de la représentation collective de soi et de l'identification au lieu. Certes, en tant qu'entités sociohistoriques, les territoires connaissent un processus de requalification et de resémantisation permanent, mais qui, en l'absence de phénomènes brusques tels que guerres ou catastrophes naturelles, sont assez lents pour être métabolisés sans heurts par le groupe.

Ces caractéristiques sont largement bouleversées par les dynamiques socioéconomiques contemporaines et les nouvelles articulations sociospatiales qu'elles entraînent. Ces articulations ne respectent pas les frontières, elles mettent en contact des espaces éloignés et d'échelles différentes. Elles ne reflètent plus une totalité sociale mais des aspects partiels dont l'ensemble n'est plus maîtrisable localement. En un même lieu, il y a multiplication des références spatiales. Par ailleurs, les transformations rapides des paysages et la mobilité des personnes marquent une rupture dans la continuité de la mémoire et de sa transmission. L'inscription du social à la fois dans l'espace et la durée devient aujourd'hui difficile [Chivallon, 1999]. Les progrès de l'individualisme, la multiplication des « non-lieux » [Augé, 1992] et des espaces-réseaux évolutifs, le caractère éphémère des temporalités sociales contemporaines transforment radicalement les conditions de la construction des identités sociales. Les formes sociospatiales traditionnelles, caractérisées par des limites spatiales de type communautaire, en sortent affaiblies et doivent redéfinir leur rôle. C'est notamment le cas pour les États-nations et le concept fondateur de souveraineté nationale. Non seulement ceux-ci ne parviennent pas à contrôler les processus économiques transnationaux agissant sur leur territoire, mais ils sont de plus en plus « contrôlés » par des organisations non gouvernementales dans les domaines des Droits de l'homme et de l'environnement.

La techno-économie contemporaine est à l'origine d'une déterritorialisation sans précédent qui semble engendrer en réaction des affirmations identitaires de type ethnique, religieux ou régional. Pourtant, le processus est loin d'être aussi mécanique et des expressions apparemment semblables recouvrent des phénomènes distincts. Là où des États en cours de structuration se donnent pour objectif la création d'une culture nationale relativement homogène, la crainte de la fragmentation ethnique les conduit en général à refuser des droits territoriaux aux « minorités », en particulier quand celles-ci sont nombreuses et/ou occupent de vastes espaces considérés comme stratégiques. La plupart des États-nations démocratiques modernes sont d'ailleurs passés par une phase semblable d'affirmation de l'autorité de l'État et d'homogénéisation du territoire, et cette approche jacobine est encore forte chez certains d'entre eux.

Les droits territoriaux sont donc souvent considérés comme le premier pas vers la création d'institutions politiques et le séparatisme. C'est le cas actuellement dans le Sud-Est asiatique, mais ce fut aussi le cas en Amérique latine jusqu'aux récentes constitutions promulguées après la fin des régimes autoritaires. Les minorités indigènes (souvent très minoritaires en effet) n'y sont plus considérées comme une menace pour l'intégrité territoriale et l'unité nationale – à l'exception de certains groupes nationalistes radicaux, en particulier militaires. Mais c'est justement à partir du moment où les droits territoriaux des minorités sont reconnus

que les mobilisations identitaires augmentent sensiblement, au point que l'exemple indigène vient servir de modèle à d'autres populations. On notera ici l'obligation faite aux populations qui revendiquent ces droits de posséder une organisation propre, en général mise en place grâce à l'aide d'assesseurs appartenant à des ONG, et qui conduit au développement des associations et de l'organisation politique.

L'instrumentalisation de la culture, de l'ethnie, du territoire, voire de la religion, semble correspondre avant tout à la recherche d'une reconnaissance sociale – et parfois d'une existence sur la scène politique nationale – de la part de populations dominées ou laissées pour compte, qui partagent au moins certains aspects d'une situation locale commune. Cette reconnaissance signifie également la possibilité d'accéder aux biens et services. L'insistance sur les particularismes permet de mettre en scène un sujet collectif capable de revendiquer un traitement spécifique au nom de sa différence. Au-delà du retournement d'un stigmate – ces populations ont souvent souffert de discrimination –, c'est aussi l'aveu d'une grande difficulté à rompre avec le milieu local qui donne sens à leur existence. Elles ne possèdent pas les outils qui leur permettraient l'insertion individuelle en ville, par exemple, ou dans d'autres régions plus cosmopolites. Elles vont donc puiser dans le stock de représentations disponibles localement (mémoire, coutumes, croyances...) pour trouver un dénominateur commun. Parfois, un groupe peut s'appuyer sur un héritage historique et culturel cohérent; d'autres ont recours au « bricolage » pour construire une unité qui ne va pas de soi, et gomme avec difficulté une diversité qui menace d'affaiblir le mouvement. Et l'on retrouve la même problématique aux différents niveaux (locaux, nationaux, blocs régionaux...); les « héritages cohérents » sont eux-mêmes le produit de bricolages antérieurs. On est donc apparemment loin d'une vision citoyenne de la réalité sociale. Pourtant, la nécessaire prise en compte des réalités concrètes au cours des multiples négociations et médiations mises en place durant le parcours vers l'autonomie démontre souvent beaucoup plus de souplesse que les discours à caractère performatif des idéologues – intellectuels du mouvement, assesseurs ou militants extérieurs – qui se réfèrent aux situations telles qu'elles devraient être, c'est-à-dire simplifiées et idéales. On peut alors s'interroger sur les conséquences qu'aurait une fixation officielle de ces identités alléguées quand, fluctuantes et relationnelles, elles sont surtout, pour certaines populations, l'instrument d'une négociation collective sur une scène plus vaste...

Les exemples africains montrent à quel point certains États, dans leur désir de rationalisation comme dans leurs déficiences, peuvent, à leur corps défendant, favoriser les particularismes, là où l'histoire a sédimenté des solidarités multiples. La protection et les avantages que l'État n'est pas en mesure d'assurer sont pris en charge par les « patrons » d'une clientèle de dépendants. Les notions de bien public, d'intérêt collectif et de citoyenneté ne parviennent pas à s'imposer et les appartenances ethniques, familiales, claniques, politiques ou religieuses continuent à déterminer les comportements individuels et collectifs et à fragmenter le tissu social. Dans ces conditions, les formes extérieures de la démocratie ne garantissent aucun espace civique; le vote (et l'alignement sur le « patron ») ne sert qu'à préserver des intérêts particuliers. Les logiques communautaires et hiérarchiques s'opposent aux principes égalitaires et universels théoriquement défendus par

l'État, qui lui-même tend à fonctionner selon un mode néopatrimonial. Les services publics et l'impôt, qui devraient être les outils impartiaux servant à la démonstration de l'efficacité des principes civiques, sont détournés par les logiques familiales et communautaires. Pourtant, ici non plus, rien de figé, semble-t-il. La décentralisation et le multipartisme ont pour effet de multiplier à la fois les dépendances et les différents croisements possibles, favorisant l'émergence de formes mixtes. Le développement peut également jouer un rôle dans le sens de l'autonomisation croissante des individus. Rien n'est écrit cependant et la capacité de l'État à créer ou élargir de véritables espaces publics jouera certainement un rôle fondamental.

Si la tension entre l'universel et le particulier est l'une des conditions de la démocratie [*Revue du Mauss, op. cit.* : 14], celle-ci paraît être aujourd'hui confrontée au défi qui consiste à la fois à permettre l'expression des particularismes sans tomber dans la fragmentation [Caillé, *ibidem* : 207], à inventer de nouvelles formes et niveaux de souveraineté, infra- et supranationale [Delannoi, *op. cit.*], à favoriser les organisations de la société civile sans succomber à la pression des lobbies, à repenser les frontières entre les sphères publiques et privées et surtout à permettre l'articulation et la négociation entre les niveaux hiérarchiques, les échelles et les différentes formes d'organisation. En bref, il s'agit de comprendre les nouveaux rapports qui se tissent entre la question sociale et la dimension identitaire, et de concilier l'identité citoyenne et le sentiment communautaire [Cahen, *op. cit.*]...

\*

Les textes ici réunis abordent les différentes questions qui viennent d'être évoquées, chacun à sa manière, quoique d'un point de vue essentiellement anthropologique. Ces articles ne sauraient cependant suffire à brosser une image panoramique de ces questions, même si quatre continents sont, pour ce faire, visités. Chacun part en effet d'un terrain ou d'un réseau particuliers et, s'il tente toujours d'ouvrir sur une perspective élargie, la confrontation avec d'autres cas particuliers est nécessaire à toute avancée des débats. C'est cette confrontation qu'entend proposer concrètement le présent recueil.

Par delà la variété des situations qu'explorent les différents auteurs, deux catégories de logiques identitaires touchant le territoire peuvent être opposées : la première concerne les États, la seconde les populations elles-mêmes. Sous les logiques d'États perce évidemment la question de l'État-nation que l'on retrouve en filigrane de certains développements, mais qui est dans un cas plus directement lisible : il s'agit du Laos dont on voit bien la spécificité politique – c'est un régime socialiste – par rapport aux autres pays évoqués. Toutefois, cette spécificité est partagée par tout un pan du continent asiatique. D'ailleurs, pour cette raison et quelques autres, Yves Goudineau, dans son article, s'autorise à étendre son analyse au-delà des frontières du Laos, dans la péninsule indochinoise. Au Laos, comme dans plusieurs pays voisins, est en effet publiquement posée la question des « minorités ethniques », envisagée dans son double rapport à la culture dominante – ou plus exactement à la culture du groupe politiquement dominant, lao en l'occurrence – et à la modernité. Considérées comme minoritaires alors qu'elles sont

parfois démographiquement importantes si l'on ne tient pas compte des frontières, ces populations sont exclues de tous droits sur leurs terres ancestrales en raison d'un « archaïsme » qui, ainsi officiellement stigmatisé, vient servir de justification au déplacement forcé des montagnards vers les plaines, plus faciles d'accès et plus immédiatement contrôlables. Le pouvoir d'État vient ici conforter la place de la nation lao.

Ailleurs, l'heure est plutôt à la dérégulation étatique, ce qui n'empêche pas l'existence de politiques volontaristes en matière de minorités. Ainsi en va-t-il de la politique colombienne à l'égard des populations noires de la côte pacifique dont traite Odile Hoffmann: c'est une loi qui offre à ces dernières l'opportunité de revendiquer des droits territoriaux et les pousse pour autant à s'organiser en communautés clairement identifiées. Quant à la « Mission israelita », secte protestante dont Jean-Pierre Chaumeil nous retrace l'avancée aux confins du Pérou, de la Colombie et du Brésil, c'est le gouvernement du Pérou qui l'encourage à aller ainsi coloniser les peuples frontaliers du Trapèze amazonien.

Mais ces populations ont aussi leurs propres logiques identitaires et territoriales, leurs propres stratégies, et les auteurs de ce recueil nous les font apparaître dans toute la complexité des situations singulières et des contradictions qui, souvent, les accompagnent. En Colombie, contrairement à d'autres pays américains, les Noirs ne songeaient guère, jusqu'à une date récente, à s'affirmer en tant que « communautés »; ils sont néanmoins aujourd'hui engagés par une loi qui ethnise les principes d'accès à la terre, dans une véritable dialectique de mobilisations identitaires: la construction d'un discours spécifique, la restauration d'une mémoire collective au besoin recréée et quelques autres « bricolages » inventifs deviennent les nouvelles bases d'une négociation où les tendances essentialistes sont davantage le fait de l'État et des leaders du mouvement noir que des populations concernées.

Avec les Amérindiens du Trapèze amazonien, en revanche, on est plutôt du côté de la résistance. L'existence d'une grande solidarité religieuse transnationale vient faire obstacle à l'évangélisation des israelitas dont les pratiques sont davantage tournées vers la réussite matérielle, comprise comme un signe de Dieu, et dont le poids, par conséquent, est surtout celui de leur important flux migratoire. Ces israelitas trouvent, face à eux, une « culture de frontière » où se côtoient un chamanisme subaquatique – les chamanes y ont la faculté de se déplacer très rapidement sous l'eau – et un messianisme de type fédérateur. Qu'advient-il de ces populations qui utilisent « la frontière comme centre »? L'auteur ne peut pour l'instant répondre qu'en posant, devant le désengagement parallèle de l'État, l'alternative d'un processus d'autonomisation indigène ou d'une transnationalité diversifiée.

D'autres entreprises religieuses en expansion peuvent aussi se trouver face à des logiques de survie. Tel est le cas, en Afrique, avec l'Église du christianisme céleste dont André Mary nous retrace l'histoire. Née en 1947, à la frontière du Bénin francophone et du Nigeria anglophone, cette Église s'est depuis diffusée dans d'autres pays africains et même en Europe, par le biais des migrations; elle se veut universelle mais n'entend pas pour autant renoncer au contrôle des paroisses et des lieux saints; son expansion s'accompagne donc d'une reterritorialisation dont les enjeux sont aujourd'hui renforcés par les conflits de succession entraînés



par la mort du prophète fondateur. Mais dans la mesure où elle s'adresse à des populations dont les pratiques religieuses sont plus souvent cumulatives qu'exclusives, on peut s'interroger sur la portée de l'ouverture internationale de cette Église et sa possible instrumentalisation.

Examinés du point de vue des migrants, les processus identitaires offrent un autre cas de figure, aux possibilités également contrastées. On a vu plus haut, avec les minorités ethniques du Laos, un exemple de populations autoritairement déplacées. L'article s'attache surtout à décrypter le sens du déplacement lui-même et de la politique dont il relève. Toutefois, les ripostes des groupes ainsi bousculés sont signalées – en particulier le rôle des Hmong dont la forte diaspora, pilotée depuis les États-Unis, peut ouvrir une brèche dans la rigidité du dispositif de l'État laotien. Mais à l'évidence, ce sont les articles directement axés sur les migrants, leurs itinéraires et leurs éventuelles stratégies, qui apportent le meilleur éclairage sur cet aspect de la question. À cet égard, deux exemples très différents, presque opposés, sont ici présentés.

Michel Agier nous raconte le très difficile parcours des « déplacés de la violence » en Colombie, ceux que la peur des guérilleros, des paramilitaires ou des narcotrafiquants pousse à rejoindre la ville dans ces quartiers précaires qu'on appelle « invasions », sans oublier les jeunes que la délinquance commune et les milices urbaines obligent à aller d'une « invasion » à l'autre. N'ayant pour droit que celui de survivre dans l'illégalité, les uns et les autres sont pris dans une situation d'anomie qui laisse peu de place aux stratégies personnelles, si ce n'est l'allégeance à quelque politicien local dont ils attendent alors protection. Quels chemins peut prendre la reconstruction identitaire dans ces nouvelles situations urbaines nées de l'installation dans le dénuement et la précarité ? La question, dans ce cas, reste ouverte.

À l'inverse de ces parcours sans grand espoir, les migrations africaines vers la France peuvent s'accompagner de stratégies identitaires dont l'initiative revient aux migrants – quelles que soient, par ailleurs, les difficultés qu'on leur connaît. C'est ce que montre Catherine Quiminal, en nous exposant l'exemple du mouvement associatif intéressant des gens originaires de la vallée du Sénégal. Dans ce mouvement associatif, les hommes se regroupent par communautés villageoises et axent toute une partie de leur action sur la position que leur migration leur permet d'acquérir dans leur territoire d'origine qui, ainsi réapproprié, reste une référence fondamentale. Les femmes, de leur côté, condamnées à n'avoir aucune prise sur les structures villageoises, ont tendance à s'organiser en tant que femmes africaines et non par communautés d'origine. En privilégiant l'intégration dans l'espace de résidence, elles s'ouvrent ainsi la possibilité de renégocier leur position au sein de la famille.

Avec les deux articles suivants qui, tous deux, s'attachent au processus de décentralisation démocratique actuellement en cours au Mali, on aborde un dernier cas de figure dont l'intérêt n'échappera à personne : le rapport africain des mobilisations identitaires à la démocratie. Rappelant que le processus part d'une injonction – il est impulsé d'en haut –, Claude Fay montre que, sur la base d'une idéologie communautaire, cette politique engage des remodelages qui succèdent à tous ceux que l'histoire a vu apparaître à chaque fois qu'un nouveau pouvoir d'État est intervenu dans le jeu des relations locales. Les mécanismes de

« recouvrement » qui ont caractérisé l'histoire précoloniale, quand toute nouvelle chefferie vassalisait les pouvoirs antérieurs en reconduisant leurs propriétés et leurs privilèges, expliquent-ils la tendance des intéressés à composer leurs nouvelles communes sur la base des anciens cantons? Au fil d'un exemple examiné au plus près, l'auteur fait apparaître tous les jeux de pouvoir dont le découpage communal et les élections sont l'occasion, mais pose aussi l'idée d'une possible logique communale nouvelle dont l'avenir dira les chances.

Quant à Jacky Bouju, c'est directement la question du clientélisme et de la corruption qu'il traite, dans ce même contexte malien, mais considéré cette fois en milieu urbain. Partant de la contradiction bien connue entre logique bureaucratique d'État et logique démocratique, il met en relief toutes les contradictions du système électoral: les chefferies de quartier continuent à influencer des électeurs qui, avant d'être des citoyens, sont des sujets, des cadets ou des clients. Le contrôle foncier urbain restant l'enjeu principal, ces chefferies, à défaut de pouvoir briguer directement un mandat politique – aristocratie oblige –, cherchent les moyens de contrôler les mairies. Comme l'État continue à exercer sa tutelle « à l'ancienne », il fait coiffer nouveaux et anciens pouvoirs locaux par des instances de niveau supérieur; mais, faute d'une forte légitimité, il abandonne à ses représentants locaux le soin de se légitimer localement: clientélisme et corruption dès lors interviennent. Et sans qu'on puisse en attribuer la responsabilité à la société ou à la culture africaines, tant il est vrai qu'on a là le résultat du rapport paradoxal qui lie fréquemment légalité et légitimité – clientélisme et corruption apparaissent pour l'instant comme l'un des rares moyens de renverser les pouvoirs néotraditionnels...

\*

Par la sensibilité très largement anthropologique – même si tous les auteurs ne relèvent pas de cette discipline – que montrent les présents articles en déclinant la relation entretenue par les mobilisations identitaires avec les stratégies ou les contraintes territoriales, ce recueil se distingue clairement d'autres études traitant également de territoire. Les logiques identitaires sont ici au cœur d'un questionnement qui puise ses indices dans les logiques territoriales; ces indices pourraient être cherchés aussi bien du côté de la mémoire – ou des deux à la fois, comme le fait d'ailleurs l'un de ces articles. Nous avons là des champs disciplinaires qui, s'ils se recouvrent partiellement, revendiquent chacun des prérogatives quant au traitement de la question identitaire: pour l'historien, ce traitement ne peut s'opérer qu'à partir de la mémoire; pour le géographe, c'est l'espace qui joue ce rôle clé. Si la question de l'identité est bien la question de l'anthropologie, l'anthropologue, quant à lui, ne se singularise en cette affaire que par sa méthode: mémoire, espace, territoire..., toute entrée est utile dès l'instant où elle aide à plonger dans les caractéristiques de la société étudiée.

La place donnée ici au territoire offre un axe commun aux contributions réunies, sans pour autant impliquer une problématique totalement unifiée. Certes, les auteurs partagent manifestement la même conception – non substantialiste – de l'identité, mais chacun s'attache à saisir la relation entre identités et territoires dans un contexte précis. Et c'est justement dans la variété de ces contextes, choi-

sis il est vrai aux quatre coins du monde, que réside le principal intérêt de l'entreprise : la comparaison de ces phénomènes dans la confrontation d'univers aussi différents que ceux, par exemple, de la délocalisation forcée au Laos et du clientélisme démocratique – si l'on peut oser cette formule – au Mali permet tout à la fois de relativiser les particularités et d'en faire apparaître les nœuds.

Dans un numéro antérieur de la revue, au temps où elle s'appelait encore *Cahiers des sciences humaines*, un numéro qui traitait déjà – mais sous un autre angle – de questions identitaires [Gérard, Jolivet (éd.), 1994], il était indiqué qu'il ne pouvait s'agir, à partir de quelques articles, que de poser quelques jalons. Le présent recueil n'a pas d'autre ambition – si ce n'est que, de jalons en jalons, le chemin finira bien par être un jour correctement balisé.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALVAREZ S., DAGNINO E. [1998], *Cultures of Politics, Politics of Culture*, Boulder, Westview Press.
- AMSELLE J.-L., M'BOKOLO E. (éd.) [1985; 1999], *Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.
- AMSELLE J.-L. [1996], *Vers un multiculturalisme français*, Paris, Aubier.
- AUGÉ M. [1992], *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil.
- BADIE B. [1995], *La Fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BADIE B., SMOUTS M.-C. (éd.) [1996], *L'International sans territoire*, Paris, L'Harmattan.
- BADIE B., SMOUTS M.-C. [1995], *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Dalloz.
- BADIE B. [1999], *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard.
- BAYART J.-F. [1996], *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard.
- BERTEN A. et alii (éd.) [1997], *Libéraux et Communautariens*, Paris, Puf.
- BONNEMAISON J., CAMBRÉZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. [1999], *Le Territoire, lien ou frontière?*, vol. 1 : *Les territoires de l'identité*; vol. 2 : *La nation et le territoire*, Paris, L'Harmattan.
- BRAH A. [1996], *Cartographies of Diaspora : Contesting Identities*, London, Routledge.
- CAHEN M. [1999], *La Nationalisation du monde*, Paris, L'Harmattan.
- CHIVALLON C. [1999], « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre? », *Géographie et Cultures*, 31 : 127-138.
- CLÉMENT E., TJOELKER T. [1994], *Gestion stratégique des territoires : méthodologie*, Paris, L'Harmattan.
- DELANNOI G. [1999], *Sociologie de la nation*, Paris, A. Colin.
- DI MÉO G. [1998], *Géographie sociale et Territoires*, Paris, Nathan.
- FERRIER J.-P. [1998], *Le Contrat géographique ou l'Habitation durable des territoires*, Paris, Payot.
- GAGNON C. [1994], *La Recomposition des territoires : développement local viable*, Paris, L'Harmattan.
- GÉRARD B.-F., JOLIVET M.-J. [1994], *Incertitudes identitaires*, Paris, Orstom, *Cahiers des sciences humaines*, 30 (3).
- GILROY P. [1993], *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*, London, Verso.
- HABERMAS J. [1998], *L'Intégration républicaine*, Paris, Fayard.
- KHERDJEMIL B. et alii (éd.) [1998], *Territoires et Dynamiques économiques*, Paris, L'Harmattan.
- KHERDJEMIL B. (éd.) [1998], *Mondialisation et Dynamiques des territoires*, Paris, L'Harmattan.
- LACOSTE Y. (éd.) [1995], *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion.
- LAPLANTINE F. [1999], *Je, Nous et les Autres*, Paris, Le Pommier.
- MARTINIELLO M. [1997], *Sortir des ghettos culturels*, Paris, Presses de Sciences po.
- MESURE S., RENAULT A. [1999], *Alter Ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier.
- MODOOD T., WERBNER P. (eds) [1997 a], *The Politics of Multiculturalism in the New Europe : Racism, Identity and Community*, London, Zed Books.

- MODOOD T., WERBNER P. (eds) [1997 b], *Debating Cultural Identity: Multicultural Identities and the Politics of Anti-racism*, London, Zed Books.
- PALLARD H., STAMATIOS T. [1997], *Droits fondamentaux et Spécificités culturelles*, Paris, L'Harmattan.
- PECQUEUR B. (éd.) [1996], *Dynamiques territoriales et Mutations économiques*, Paris, L'Harmattan.
- POCHE B. [1996], *L'Espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J. [1995], *Théories de l'ethnicité*, Paris, Puf.
- RENAUT A. [1999], *Libéralisme politique et Pluralisme culturel*, Nantes, Pleins Feux.
- REVUE DU MAUSS [1999], *Le Retour de l'ethnocentrisme. Purification ethnique versus universalisme can-nibale*, 13, Paris, La Découverte.
- SAEZ J.-P. (éd.) [1995], *Identités, Cultures et Territoires*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SAVY M., VELTZ P. [1995], *Économie globale et Réinvention du local*, Paris, Aube-Datar.
- SMOUTS M.-C. [1998], *Les Nouvelles Relations internationales*, Paris, Presses de Sciences po.
- TAYLOR C. [1994], *Multiculturalisme, Différence et Démocratie*, Paris, Aubier.
- THUAL F. [1995], *Les Conflits identitaires*, Paris, Ellipses.
- THUAL F. [1999], *Le Désir de territoire*, Paris, Ellipses.
- THUAL F., CHAUPRADE A. [1998; 1999], *Dictionnaire de géopolitique: États, concepts, auteurs*, Paris, Ellipses.
- TOURAINÉ A. [1997], *Pourrons-nous vivre ensemble?*, Paris, Fayard.
- WIEVIORKA M. [1996], *Une société fragmentée?*, Paris, La Découverte.